

Création du Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises (CIP) Île-de-France

Avec la crise et les difficultés accrues auxquelles font face les entreprises, et pour les accompagner dans la reprise de leur activité, les CIP 75, 77, 78, 91, 92, 93 et 94 se réunissent pour former le CIP Île-de-France. Les rendez-vous anonymes et gratuits d'accompagnement des dirigeants d'entreprise en difficultés sont maintenus dans chaque département.

Le 03/05/2021 – Face à la crise économique et sanitaire et la vague de défaillance des entreprises à venir, les Présidents des 7 CIP de la région Île-de-France ont choisi de se réunir pour permettre une meilleure communication auprès des entreprises, de leurs dirigeants et de leurs parties-prenantes. L'objectif de ce rapprochement est de mettre en place une stratégie régionale globale, face au degré d'urgence, à l'importance de la crise actuelle, et aux besoins des chefs d'entreprise. En formant une entité régionale, le CIP Île-de-France se positionne déjà sur des partenariats stratégiques, essentiels pour garantir un bon accompagnement des dirigeants face aux difficultés qui pourraient survenir avec la levée des aides de l'Etat.

Ainsi, le CIP Île-de-France a rejoint les partenaires d'Île-de-France Smart Services, plateforme de données et de services publics et privés. Des partenariats avec le Medef national, l'URSSAF de Paris IDF et le Groupement National des Indépendants Hôtellerie & Restauration sont en cours de formalisation, afin de mieux communiquer auprès des chefs d'entreprises, en amont des difficultés et défaillances d'entreprises. La finalité de ces partenariats sera de mieux aiguiller les chefs d'entreprises vers les interlocuteurs, dispositifs et accompagnements clés, en fonction de leur situation.

« L'intention première de ce rassemblement est de permettre aux dirigeants de prendre connaissance des différents acteurs à leur disposition pour les accompagner dans la reprise de leur activité, la gestion de l'arrêt progressif des aides de l'Etat et dans leurs difficultés. Notre organisation des « Entretiens du Jeudi » ne change pas : en nous réunissant, nous espérons pouvoir développer davantage de partenariats pour faciliter la prise en charge des dirigeants le plus tôt possible, pour notamment éviter les faillites et liquidations sèches d'entreprise. » explique Thierry Bacquet, jusqu'alors président du CIP 75, qui prend la présidence du CIP Île-de-France.

Au-delà des aspects comptables et financiers, les CIP accompagnent également les chefs d'entreprise sur le plan humain. Depuis 2016¹, les experts du CIP sont formés pour détecter la détresse psychologique des dirigeant(e)s qu'ils reçoivent pour les orienter, le cas échéant, vers un psychologue clinicien du réseau APESA (soutien psychologique gratuit pour le chef d'entreprise qui accepte cette aide). Il s'agit de prévenir des risques psycho-sociaux tels que le burn-out ou encore les crises suicidaires en cas de souffrance morale aigüe. Deux entités APESA seront également prochainement créées, avec le soutien de différents acteurs régionaux, dont le CIP Île-de-France : APESA Paris et APESA Seine-Saint-Denis.

Pour prendre rendez-vous avec les experts du CIP :

CIP 75 : 01 55 04 31 78 cip.prevention75@gmail.com	CIP 77 : 01 64 79 76 00 contact@expertscomptables77.com	CIP 78 : 01 30 84 78 83 cipyvelines@cci-paris-idf.fr
CIP 91 : 01 60 86 70 00 cipessonne@gmail.com	CIP 92 : 01 47 25 91 21 contact@cip92.fr	CIP 93 : cipseinesaintdenis@gmail.com
Pour tous les autres CIP : www.cip-national.fr / « Où trouver mon CIP ? » ou cip@cs.experts-comptables.org pour être rappelé(e) dans les 24 heures		

A propos du CIP National : Le premier CIP a été créé en 1995 par le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Paris. Devant la multiplication des CIP locaux, le CIP National a été créé en 2007. Il fédère aujourd'hui 65 CIP répartis sur tout le territoire. Plate-forme d'écoute et d'orientation pour les dirigeants de TPE-PME, artisans, commerçants qui rencontrent des difficultés, les CIP proposent des « Entretiens du Jeudi », rendez-vous gratuits et confidentiels. Les entrepreneurs en difficulté sont ainsi reçus par un trio d'experts constitué d'un avocat, d'un ancien juge consulaire et d'un expert-comptable, tous bénévoles. Sont membres et partenaires du CIP la plupart des parties prenantes concernées par la prévention et le traitement des difficultés des entreprises. www.cip-national.fr

Contacts presse : Imedia Conseil & Communication

Juliette Bastien – jbastien@imedia-conseil.fr – 06 40 29 95 40

Clémence Roux – croux@imedia-conseil.fr – 06 42 36 31 43

¹ Partenariat signé avec APESA France (Aide Psychologique pour les Entrepreneurs en Souffrance psychologique Aigüe)